



**Compte rendu de la rencontre avec l'entrepreneur
9212-2290 Québec inc et le député Claude Cousineau, concernant
le projet de carrière, bail sur les lots 13 - 14 - 15 rang 4,
tenue à l'hôtel de ville de Sainte-Lucie-des-Laurentides,
le vendredi 22 mai 2015 à 10h00**

Sont présents : Mmes Brigitte Dagenais, conseillère siège # 1
Manon Bissonnette, conseillère siège # 4
Marie-Claude Beaudoin, adjointe administrative
MM. Serge Chénier, Maire
Normand Dupont, directeur général
Jean-Simon Blanchet, conseiller siège # 2
Maurice Poulin, conseiller siège # 3
François Leduc, conseiller siège # 5
Claude Cousineau, député de Bertrand
Jean-Pierre Héту, attaché politique de M. Cousineau
Benoit Gauthier, Excavation RB Gauthier
Alexandre Éthier, Excavation RB Gauthier

Monsieur le maire prend la parole, il mentionne qu'après les différentes rencontres avec le ministère, le député, les représentants de # 9212-2290 Québec inc et le conseil municipal, la municipalité est prête à faire une offre à l'entrepreneur et participer monétairement pour acquérir le bail du rang 4. La municipalité propose donc la somme de 125 000 \$ pour acquérir le bail d'exploitation et le mettre à son nom, pour ce faire, la municipalité devra aller en règlement d'emprunt. L'offre couvrira les frais d'études encourues par l'entrepreneur. Monsieur le maire informe que le MERN a refusé de participer monétairement.

Monsieur Gauthier répond que ce n'est pas comme ça qu'il le voit, il ne voulait pas juste de l'argent de notre part, il demande de l'aide pour acquérir l'autre terrain. Il mentionne que ça vaut plus que ça, mais veut de l'assistance pour accélérer le processus pour obtenir les permis dans des délais raisonnables. Il tient encore à la compensation financière de 300 000\$, il tient donc à son 1/3 (de la municipalité)- 1/3 (du gouvernement)- 1/3 (absorbé par RB Gauthier). Il désire acquérir le site Hiawatha, mais il a besoin d'aide. Il n'est pas prêt à entamer encore 2 ans de démarches. Monsieur Gauthier demande un appui clair de la part de la municipalité, par écrit. Il est d'accord pour encaisser un montant d'argent, mais nous demande d'aller avec lui rencontrer le maire de Sainte-Agathe. Monsieur Cousineau ajoute qu'il pourra aider dans les démarches auprès des ministères.



M. Éthier mentionne qu'il veut un « Commitment » (engagement) du ministère de l'Environnement pour que les délais s'emboîtent rapidement.

M. Cousineau nous informe qu'il nous accompagnera dans les démarches durant tout le processus auprès des ministères et que l'accompagnement se fera rapidement, il ajoute qu'il a déjà rencontré le ministre de l'Environnement à ce sujet. M. le député accompagnera les élus de Sainte-Lucie dans ce dossier et ira avec eux rencontrer M. Denis Chalifoux, maire de Ste-Agathe, avec l'entrepreneur M. Gauthier.

M. Gauthier mentionne qu'il doit maintenant communiquer avec M. Winner et aller voir le site à vendre. Il doit discuter avec M. Winner pour sécuriser son achat et voir combien de temps il est prêt à attendre, le temps qu'il transfère les baux et les permis. M. Winner pourrait vendre son terrain pour du développement résidentiel, un acheteur sérieux avait déjà manifesté son intérêt. Le roc n'a jamais été exploité sur ses lots, il y a du sable, du gravier et la possibilité de faire du concassé. Sur le terrain de Sainte-Lucie, il n'y a que du roc.

En premier lieu, il faudra vérifier si les Lucilois et le contentieux vont accepter le règlement d'emprunt.

M. Cousineau mentionne à l'entrepreneur que la municipalité lui fait une belle offre. Si le ministère avait accéléré le permis de coupe de bois, nous n'aurions pas tous perdu 2 ans.

M. Gauthier mentionne qu'il veut de l'argent du gouvernement, il ne souhaite pas arracher l'argent des citoyens de Sainte-Lucie, mais il désire se faire rembourser ses 2 ans de démarches et d'études. M. Gauthier ajoute qu'il a peur de perdre son bail d'exploitation s'il ne fait pas sa coupe de bois.

M. Cousineau fera un rapport au ministre délégué aux Mines, M. Luc Blanchette. Il l'informerait de l'offre qui est sur la table. Comme nous allons avoir besoin d'aide, il mentionne qu'il a de l'influence pour accélérer les démarches administratives. Il a de l'influence pour prolonger le permis de coupe de bois et le gel du bail d'exploitation.

La municipalité a un projet de parc à cet endroit. RB Gauthier pourrait se faire enlever ses droits d'exploiter une carrière si le ministère décide d'y aller de l'avant avec ce projet de parc. La municipalité devra obligatoirement contribuer aux fins de parcs pour ce faire. Tout le monde doit travailler dans le même sens.

M. Cousineau demande à M. Éthier de dresser une liste de cheminements critiques et de préciser que l'offre de la municipalité est très intéressante et qu'elle démontre une très belle volonté. Les démarches attendues seront établies et seront effectuées par la municipalité et le député.



Pour régler la problématique, plusieurs enjeux sont en cause. M. Gauthier mentionne qu'en premier lieu, la municipalité doit vérifier la possibilité de faire un règlement d'emprunt avant d'aller de l'avant avec les autres démarches. Monsieur le député s'offre d'être présent à l'assemblée de consultation publique pour expliquer à la population le règlement d'emprunt.

Les différents partis s'entendent sur la volonté de régler le dossier de façon « gagnant-gagnant » pour tout le monde.

M. Gauthier nous raconte qu'il est allé à une table de concertation sur les sablières-gravières (avec la MRC de Matawinie) où la coordination et la logique du plan d'aménagement étaient expliquées. M. Gauthier explique que ça prend quand même des carrières à proximité pour éviter que les municipalités ne puissent entretenir leurs chemins à des coûts abordables, sinon il faudra aller chercher les matériaux trop loin. M. Leduc ajoute que nous en achetons du sable et de la pierre, que nous aimerions juste décider où on la met la carrière. La prochaine Loi sera mieux adaptée pour les municipalités.

M. Éthier précise que personne ne sort gagnant d'une situation conflictuelle. M. Gauthier ajoute qu'ils en ont fait du travail pour en arriver là, et que là, il faut recommencer! Il y a deux ans, on aurait pu régler ça. M. Cousineau mentionne qu'à Saint-Donat, ils ont dû gérer un dossier très semblable, et c'est maintenant réglé.

L'offre est sur la table... avant de l'accepter, M. Gauthier désire rencontrer en premier M. Winner afin de vérifier s'il est toujours possible de prendre arrangement pour l'achat du terrain.

M. Éthier précise que nous devons sécuriser une période de temps à 100%, 9 mois? 3 mois? M. Éthier demande si au-delà du 125 000\$, nous sommes prêts à investir du temps? Monsieur le maire acquiesce qu'en collaboration avec les conseillers, la municipalité est prête à le faire.

M. Éthier demande s'il est possible d'adopter une résolution municipale pour signifier au ministère l'intention de la municipalité de demander de suspendre le bail d'exploitation et les permis, le temps des négociations. La résolution sera envoyée au ministère et M. Cousineau sera en copie. La municipalité demandera également au MFFP de suspendre le permis de coupe de bois ou le prolonger. Le temps des négociations, M. Cousineau nous informe qu'il discutera avec les deux ministères.

Les membres du conseil s'entendent pour faire une assemblée extraordinaire la semaine suivante afin d'adopter une telle résolution.

Clôture de la rencontre à 10h48.